

Avis voté en plénière du 28 janvier 2014

# Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée

## Déclaration du groupe de la CFE-CGC

L'inscription de la gastronomie française au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco est bien la preuve que l'alimentation est au cœur de notre culture.

Le plaisir de manger, mais aussi les dimensions de partage, de convivialité et de bien vivre lui sont ainsi associées.

Mais ce modèle est menacé, six millions de Français sont en situation d'insécurité alimentaire, le poids des contraintes économiques dans les choix alimentaires est important. Si nutrition et santé sont liées, économie et nutrition le sont également, choisir ses aliments implique un arbitrage économique, et de ce fait, les plus défavorisés sont aussi les plus concernés, à la fois par les carences alimentaires, mais aussi par la malbouffe et l'obésité.

Le mode d'alimentation apparaît comme un révélateur des inégalités.

De plus, l'évolution du mode de vie de nos concitoyens a changé leurs pratiques alimentaires avec, notamment, l'augmentation de la consommation hors domicile et la progression constante d'achats d'aliments préparés.

La CFE-CGC partage l'analyse et les problématiques soulevées par cet avis et tient à mettre en exergue trois préconisations :

La première concerne la composition nutritionnelle des produits. Les liens entre alimentation et santé ne sont plus à démontrer et posent à ce titre un problème de santé publique ; les consommateurs en ont pleinement conscience et exigent une information simple et claire.

Le CESE propose de renforcer les liens entre ceux qui produisent les denrées et ceux qui les valorisent pour continuer à donner la priorité à la qualité et restaurer la confiance des consommateurs quant au contenu de leur assiette. Il faut mobiliser tous les acteurs de la filière pour assurer à la collectivité une information nutritionnelle fiable.

Nous demandons à ce qu'il y ait davantage de transparence sur la traçabilité du produit tout au long de la filière agroalimentaire. Celle-ci est déjà imposée par de nombreuses certifications pour maîtriser les dangers et abaisser les niveaux de risques sanitaires.

De plus, cette traçabilité permettra également de justifier le prix du produit. En effet, les coûts de production peuvent varier énormément en fonction des pays membres de l'UE. Il est donc important que le consommateur achète en toute connaissance de cause et puisse, s'il le souhaite, soutenir l'emploi de la filière agroalimentaire en France.

Notre groupe tient aussi à soutenir la préconisation concernant le développement de l'information et de l'éducation à l'alimentation, ainsi que l'équilibre nutritionnel.

C'est, en effet, dès le plus jeune âge que se profilent les comportements alimentaires à venir. L'éducation des enfants à une alimentation saine et équilibrée revêt par conséquent un caractère primordial encore plus dans un contexte où le pouvoir d'achat des consommateurs et la part de l'alimentaire dans leur budget diminuent.

Enfin, et au moment où notre pays cherche des pistes de sortie de crise, il convient de capitaliser sur les atouts et le savoir-faire de notre filière alimentaire.

Elle représente une ressource importante de notre pays, tant en termes d'emplois que d'équilibre de la balance commerciale. Mais comment ne pas être inquiet par ces successions de plans sociaux ? Les entreprises et les salariés de ce secteur sont les victimes du dumping social et fiscal des autres pays, membres ou non de l'Union européenne.

Afin que cesse cette concurrence déloyale, néfaste au développement économique de notre pays, la CFE-CGC demande, une nouvelle fois, l'harmonisation vers le haut des réglementations sociales et fiscales des États européens. La vitalité et les emplois de cette filière en dépendent !

Vous l'aurez compris, la CFE-CGC a voté l'avis.